



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 novembre 2019

DÉLIBÉRATION N°2019-086

OBJET : Remplacement des interphones du groupe scolaire

En exercice : 19
Membres
Présents(s) : 14
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 5

Le dix-huit novembre deux mille dix-neuf, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Crescent MARAULT, Maire.

Les membres présents en séance :

Crescent MARAULT, Michel DUCROUX, Claire GUEGUIN, Jean-François HAMELIN, Christiane GALLON, Christian VEILLAT, Luc EUGENE, Michel BONNOT, Martine MORETTI, Christian BRUNEAUD, Christiane LEPEIRE, Isabelle CAMBIER, Philippe THOMAS, Bertrand POUSSIERE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Guy CASSAN à Crescent MARAULT, Aurore BAUGE à Michel DUCROUX, Bénédicte NASTORG LARROUTURE à Christiane LEPEIRE

Le ou les membres absent(s) :

Guy CASSAN, Aurore BAUGE, Bénédicte NASTORG LARROUTURE Roger BUFFAUT, Axelle BONNIN

Secrétaire de séance : Bertrand POUSSIERE

Suite à deux conseils d'école, le groupe scolaire La Guillaumé fait savoir au conseil municipal que les deux interphones en places à l'école primaire et à l'école maternelle ne sont plus fonctionnels.

Deux devis de la société APAGELEC d'un montant total de 1 776.96 euros TTC sont présentés pour le remplacement des interphones défectueux.

Il est proposé au conseil d'approuver les devis présentés.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Crescent MARAULT

Envoyé en préfecture le 29/11/2019

Reçu en préfecture le 29/11/2019

Affiché le 29/11/2019

SLOW

ID : 089-218903466-20191118-2019_086-DE